

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ALMA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ALMA, TENUE LE LUNDI 12 JUIN 2017 À 18 H 30 À LA SALLE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 140, RUE SAINT-JOSEPH SUD.

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire suppléant Gino Villeneuve,
Madame la conseillère Sylvie Beaumont,
Messieurs les conseillers : Lucien Boily,
Jocelyn Fradette, Gilles Girard, Frédéric Tremblay et Alain Fortin.

ABSENCE MOTIVÉE : Monsieur le Maire Marc Asselin.

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE SUPPLÉANT GINO VILLENEUVE.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Sylvain Duchesne, directeur général, et monsieur Jean Paradis, greffier.

La séance est ouverte à 18 h 30 et les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance dans les délais impartis.

SOUMISSIONS – CAMIONNETTE ¾ DE TONNE AVEC ÉQUIPEMENTS

292-19-2017

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la livraison d'une camionnette ¾ de tonne avec équipements, les soumissions suivantes ont été reçues le 1^{er} juin 2017 :

Nom du soumissionnaire	Prix total, taxes incluses
Duchesne Auto inc. – Alma	74 747,55 \$
Alma Ford inc. – Alma	81 656,41 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par l'acheteur municipal et la directrice du Service des travaux publics concernant la conformité des soumissions reçues et les taxes appliquées;

il est proposé par monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Sylvie Beaumont,
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour la fourniture et la livraison d'une camionnette ¾ de tonne avec équipement à la firme « Duchesne Auto inc. » d'Alma, pour un montant de 74 747,55 \$, taxes incluses, le tout conformément à la soumission reçue et au devis descriptif l'accompagnant, dont copie demeure annexée à la présente pour valoir partie intégrante,

et d'autoriser le directeur des finances et trésorier à emprunter au fonds de roulement une somme jusqu'à concurrence de 74 747,55 \$, montant qui sera remboursé en trois (3) versements annuels et consécutifs."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SOUSSIONS – ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATION POUR LE SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES (PHASE 1)

293-19-2017

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition, la programmation et la livraison de divers équipements de télécommunication pour le Service de la prévention des incendies (Phase 1), les soumissions suivantes ont été reçues le 1^{er} juin 2017 :

Nom du soumissionnaire	Prix total, taxes incluses
Orizon Mobile inc. – Saguenay	29 402,41 \$
Communications Télésignal inc. – Saguenay	38 359,94 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par l'acheteur municipal précisant la conformité des soumissions reçues et les taxes incluses;

il est proposé par monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gilles Girard,
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour l'acquisition, la programmation et la livraison de divers équipements de télécommunication pour le Service de la prévention des incendies (Phase 1), à la firme Orizon Mobile inc. de Saguenay, pour un montant total de 29 402,41 \$, taxes incluses, cette somme étant prise à même budget d'immobilisation du Service."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SOUSSIONS – VÊTEMENTS DE PROTECTION INCENDIE

294-19-2017

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de 13 ensembles de vêtements de protection incendie, les soumissions suivantes ont été reçues le 1^{er} juin 2017 :

Nom du soumissionnaire	Prix total – taxes incluses Pour 13 vêtements
Lumen inc. – Alma	22 719,06 \$
L'Arsenal inc. – Drummondville	28 025,16 \$

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse produit par l'acheteur municipal et le directeur du Service de la prévention des incendies précisant la non-conformité de la soumission de la firme Lumen inc., les 5 vêtements requis pour la Ville d'Alma et les 8 autres pour les Régies Sud (5) et Nord (3) ainsi que les taxes incluses;

il est proposé par monsieur le conseiller Frédéric Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Lucien Boily,
ET RÉSOLU :

"de considérer la plus basse soumission conforme reçue et d'octroyer le contrat pour la fourniture de 5 ensembles de vêtements de protection incendie à la firme "L'Arsenal inc." de Drummondville, pour un coût total de 10 778,91 \$, taxes incluses."

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

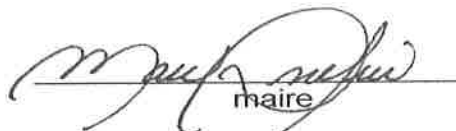
295-19-2017

Aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 35.



greffier



maire